



Ouverture d'un site web de rencontre

Par **caviar**, le **09/07/2009** à **16:54**

Bonjour,

Je suis un particulier. Je souhaite ouvrir un site de rencontre sur internet.

Ce site serait avoir des fonctionnalités gratuites (et peut être dans le futur certaines fonctionnalités payantes).

L'inscription resterait dans tous les cas gratuite.

Seules les personnes majeures pourrions s'inscrire (déclaration sur l'honneur, date de naissance)

Ce site proposera entre autre des fiches personnelles et la possibilité d'échanger des messages visibles de tous sur ces fiches.

Un moteur de recherche et un système de messagerie privée.

J'aimerais savoir quelles sont les conditions pour être un maximum protégé en cas de problème. Par exemple "propos racistes, diffamation, utilisation d'images ou de contenu soumis à copyright, détournement de mineur si un mineur s'inscrit falsifie sa date de naissance..."

Puis-je ouvrir un tel site en tant que particulier ?

Dois-je obligatoirement passer par la création d'une personne morale (société, association, autoentrepreneur ?)

Dans tous les cas quelles sont les points essentiels pour être un minimum responsable légalement des abus que les membres pourraient faire en terme de contenu et d'utilisation.

Un grand merci pour vos réponses.

cdt,
CaV

Par **caviar**, le **15/07/2009** à **09:28**

salut ...

personne n'a d'idées sur la question ?

C'est assez important pour moi :(
un petit up'

d'avance merci

@+

Par **caviar**, le **21/07/2009** à **14:43**

toujours personne pour me donner un petit conseil ? :(
je désespère :(

@+